

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 7 juillet 2020, à 20h00 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard

Louise Arpin

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard

Martin Nichols

Rosaire Phaneuf

Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 20h00.

**2- COVID-19 – SÉANCE TENUE À HUIS CLOS
RÉSOLUTION NUMÉRO 127-07-20**

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 8 juillet 2020;

Considérant l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

Considérant que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux dont la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé Mélanie Simard

Appuyé par Louise Arpin

Et résolu à l'unanimité

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et qu'un enregistrement audio soit mis sur le site internet de la Municipalité dès que possible après la séance.

**3- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 128-07-20**

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard

Appuyé par Martin Nichols

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'ajouter le point suivant :

27.1 Mandat au notaire Maxime David, pour le transfert du lot 6 366 170 concernant la relocalisation du module de jeux sur la rue Charles-A-Gauttier

27.2 Utilisation du local de l'Âge d'Or

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. COVID-19 – Séance tenue à huis clos
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020
5. Acceptation des comptes
6. Période de questions
7. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
8. Loisirs – Information des représentants du CCL
9. COVID-19 – Ouverture du bureau municipal
10. COVID-19 – Procédure pour faire une demande de dérogation mineure
11. Rôle triennal 2021-2022-2023 – Équilibrage – Mandat aux estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés
12. Rapport des taxes impayées au 30 juin 2020 – Dépôt et décision du conseil
13. Embauchage d'une coordonnatrice des loisirs pour un remplacement de congé de maternité
14. Embauchage d'un employé de voirie saisonnier – Étudiant
15. Embauchage d'une responsable pour l'entretien du Pavillon des loisirs
16. Travaux d'asphaltage du rang des Petits Étangs – Mandat à la firme d'ingénierie de la MRC des Maskoutains – Demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à la voirie local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)
17. Travaux d'égout sur la Route 137 et les rues adjacentes – Mandat supplémentaire à la compagnie Avizo Experts-Conseil suite à des travaux non prévus
18. Construction d'un garage municipal – Mandat à la firme Boulianne Charpentier, architectes
19. Travaux de déneigement des routes – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
20. MTQ – Contrat d'entretien d'hiver pour le rang des Grands-Étangs – Approbation du contrat
21. Travaux de marquage des routes 2020 – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
22. Travaux de resurfacement de la piste cyclable – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
23. Travaux de démolition du bâtiment sis au 768 rue Principale – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
24. Travaux de réhabilitation de la conduite d'aqueduc du Grand Rang – Paiement final suite au décompte progressif #5 – Autorisation de paiement
25. Demande de subvention au programme de gestion des actifs municipaux – Fédération canadienne des municipalités – Mandat à la compagnie Aqua Data
26. Achat de radios amateurs pour la sécurité civile
27. Divers
 - 27.1 Mandat au notaire Maxime David, pour le transfert du lot 6 366 170 concernant la relocalisation du module de jeux sur la rue Charles-A-Gauttier
 - 27.2 Utilisation du local de l'Âge d'Or
28. Dépôt de la correspondance
29. Levée de l'assemblée

**4- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020
RÉSOLUTION NUMÉRO 129-07-20**

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020, tel que rédigé.

**5- ACCEPTATION DES COMPTES
RÉSOLUTION NUMÉRO 130-07-20**

PAIEMENTS ANTICIPÉS

C2000411	R	Entreprises Réjean Desgranges inc	Pierre rang Salvail Nord	23 540,32 \$
C2000411	R	Entreprises Réjean Desgranges inc	Épandage pierre Salvail Nord	4 886,44 \$

C2000412	D	Laferté et Letendre inc.	Mèche / cabane baseball	126,91 \$
C2000412	D	Laferté et Letendre inc.	Matériaux cabane baseball	133,29 \$
C2000412	D	Laferté et Letendre inc.	Porte de garage cabane baseball	1 779,07 \$
C2000413	I	Télébec	Télécopieur du 10-05/09-06	177,58 \$
C2000414	D	M.R.C. des Maskoutains	Hon. Élargissement de l'Église	92,00 \$
C2000415	D	Entreprises B.J.B. inc	Brancher batterie Station Meuble	164,65 \$
C2000416	D	Groupe CCL	Permis d'arrosage	34,49 \$
C2000417	D	Eurofins Environex	Analyses eaux usées mai	106,93 \$
C2000417	D	Eurofins Environex	Analyses eau potable mai	258,69 \$
C2000418	D	Accès Info enr.	Accès à distance mensuel	57,49 \$
C2000418	D	Accès Info enr.	Soutien à distance DG	41,39 \$
C2000418	D	Accès Info enr.	Changement mot de passe	41,39 \$
C2000419	D	COVABAR	Renouv. cotisation 2020-2021	50,00 \$
C2000420	D	La Capitale Assureur	Ass. collectives juin	3 104,52 \$
C2000421	R	Enviro5 inc.	Nett. poste pompage et puisard	3 482,31 \$
C2000422	D	Postes Canada	Communiqué lingettes	134,75 \$
C2000422	D	Postes Canada	Journal mai	218,74 \$
C2000423	R	Avensys	Contrôleur échantillonneur	3 087,08 \$
C2000424	R	Vallieres Asphalte inc.	Rapiéçage asphalte	31 460,55 \$
C2000425	I	Groupe Maskatel LP	Internet Pavillon du 2-06/01-07	63,18 \$
C2000426	R	SPA Drummond	Contrôle animalier Vers. 2/2	3 327,41 \$
C2000427	D	Serres et Jardins Girouard	Vivaces projet Monarque	137,74 \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Ct matériaux cabane baseball	(430,16) \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Ct porte garage cabane baseball	(1 779,07) \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Accessoires / Trav. publics	112,57 \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Équip. réservoirs eau / COVID	251,80 \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Pièces réservoirs eau COVID	38,08 \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Pièces réservoirs eau COVID	78,86 \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Matériaux cabane baseball	1 260,13 \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Poignée cabane baseball	78,16 \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Matériaux cabane baseball	717,43 \$
C2000428	D	Laferté et Letendre inc.	Matériaux cabane baseball	15,00 \$
C2000429	D	Fonds d'information sur le territoire	Mutations mai	20,00 \$
C2000430	D	Groupe Loutec inc.	Esc. exc. rehaussement cabane	(76,57) \$
C2000430	D	Groupe Loutec inc.	Loc. exc. rehaussement cabane	416,68 \$
C2000431	D	Accès Info enr.	Accès à distance	57,49 \$
C2000432	D	Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Vidange saison régulière	168,70 \$
C2000433	D	Gaudreau Marie-Soleil	Remb. achat équip. c/j	118,73 \$
C2000433	D	Gaudreau Marie-Soleil	Gant / camp de jour COVID-19	31,02 \$
C2000434	D	Purolator inc.	Livraison réservoirs eau	33,34 \$
C2000435	D	Excavation Luc Beauregard inc.	Excavation projet Monarques	1 322,21 \$
C2000436	D	Constructo - SE@O	Appels d'offres déneigement	7,76 \$
C2000437	D	Services de Cartes Desjardins	Timbres Mai	370,22 \$
C2000438	D	Patrick Archambault Transport inc.	Terre à jardin projet Monarque	2 328,24 \$
C2000439	D	Mini-Entrepôts Bazinet Inc.	Loc. entrepôt Du 01-07/30-09	534,63 \$
C2000440	R	Gazons Tessier	Désherbage Étangs Aérés 1/2	862,31 \$
C2000441	I	Bell Mobilité Inc.	Cellulaires voirie juin	108,00 \$
C2000442	D	Serres Rosaire Pion & fils inc.	Vivaces projet Monarques	860,01 \$
C2000443	R	Beautech	Inst. filets terrain de jeu	753,09 \$
C2000444	D	9258-5389 Québec inc.	Réservoirs eau COVID-19	1 329,11 \$
C2000445	D	Heroux Vincent	Masques COVID-19 c/j	160,00 \$
C2000446	I	Télébec	Télécopieur du 10-06/9-07	178,60 \$
C2000447	D	Commission scolaire Saint-Hyacinthe	Contrat fibre optique 2020	227,38 \$

C2000448	D	Konica Minolta	Copies mai	97,95 \$
C2000449	D	Konica Minolta	Location photocopieur juillet	155,64 \$
C2000450	D	Buropro Citation	Ct papier construction c/j	(22,66) \$
C2000450	D	Buropro Citation	Fournitures camp de jour	107,48 \$
C2000450	D	Buropro Citation	Papiers construction c/j	9,06 \$
C2000451	R	Groupe de Géomatique Azimut inc.	Formation Module GO Infra	574,88 \$
C2000451	R	Groupe de Géomatique Azimut inc.	Logiciel GO Infra	4 398,18 \$
C2000451	R	Groupe de Géomatique Azimut inc.	Récepteur GPS GO Infra	2 406,81 \$
C2000452	D	Purolator inc.	Livraisons enveloppes, chèques	5,28 \$
C2000453	D	Réseau Internet Maskoutain	Téléphone IP juillet	152,92 \$
C2000454	D	9005-0196 Québec inc.	Enseignes COVID-19	218,45 \$
C2000455	R	JY Tremblay Arpenteur Géomètre	Remplacement Lot 3 408 338	1 039,80 \$
C2000456	D	Morin Julie	Remb. Hockey Cosom	35,00 \$
C2000457	D	Héroux Vincent	Masques c/j COVID-19	90,00 \$
C2000458	D	Aménagements Passion Paysages	Vivaces projet Monarques	336,31 \$
C2000459	D	Gélinas Carole	Formation Prêts à rester seul	550,00 \$
C2000460	D	Mutuelle Des Municipalités du Qc	Franchise 499 Petits-Étangs	500,00 \$
L2000040	I	Hydro-Québec	Éclairage public mai	1 104,31 \$
L2000040	I	Hydro-Québec	Usine épuration du 28-03/27-05	1 947,92 \$
L2000040	I	Hydro-Québec	Terrain soccer 24-04/22-05	13,71 \$
L2000040	I	Hydro-Québec	Bur. Mun. du 24-03/22-05	1 244,01 \$
L2000040	I	Hydro-Québec	Bassin eau potable 23-03/21-05	1 057,14 \$
L2000040	I	Hydro-Québec	Pompage Morin 21-03/21-05	191,72 \$
L2000040	I	Hydro-Québec	Pompage Meuble 21-03/21-05	192,74 \$
L2000040	I	Hydro-Québec	Pompage Salvail 21-03/21-05	670,81 \$
L2000040	I	Hydro-Québec	Gym du 21-04/21-05	1 533,24 \$
L2000041	I	Ministre du Revenu du Québec	DAS Provincial mai	13 458,96 \$
L2000042	I	Agence des Douanes et du Revenu	DAS Fédéral mai	5 415,86 \$
L2000043	I	Retraite Québec	RREM élus mai	737,22 \$
L2000044	I	Desjardins Sécurité Financière	REER employés mai	1 452,20 \$
L2000045	I	Hydro-Québec	Pavillon Loisirs du 17-04/12-06	685,87 \$
L2000045	I	Hydro-Québec	Rue Lépine du 17-04/12-06	19,78 \$
L2000045	I	Hydro-Québec	Gym du 21-05/21-06	1 652,04 \$
L2000045	I	Hydro-Québec	Piste cyclable du 18-04/15-06	57,48 \$
L2000045	I	Hydro-Québec	Piste cyclable du 21-04/16-06	8,33 \$
L2000046	I	9078-3184 Québec inc.	Office 365 du 2-06/01-07	179,71 \$
L2000047	D	Caisse Desjardins Région St-Hyacinthe	Int. règls. 04-48 et 05-60	3 174,82 \$
L2000048	D	Financière Banque Nationale inc.	Cap. règls 2002-01 & 16, 10-13	114 300,00 \$
L2000048	D	Financière Banque Nationale inc.	Int. règls 2002-01 & 16,10-131	12 468,00 \$
L2000048	D	Financière Banque Nationale inc.	Int. règls. 2002-12 & 18,08-99	7 811,60 \$
L2000049	I	Desjardins Entreprises	Frais Monético mai	20,00 \$
				266 713,24 \$

SALAIRES VERSÉS EN JUIN 2020 : **37 406,51 \$**

I : Incompressible

D : Délégation

R : Résolution

COMPTES À PAYER

Laferté et Letendre inc.

Crédit matériaux cabane baseball

(42,98 \$)

Laferté et Letendre inc.	Ventilateur toiture cabane	216,60 \$
Laferté et Letendre inc.	Loquet/ porte cabane baseball	42,98 \$
Laferté et Letendre inc.	Porte cabane baseball	2 070,58 \$
Kemira Water Solutions Canada inc.	Sulfate d'alun étang aérés	5 484,31 \$
M.R.C. des Maskoutains	Logiciel ultima	183,73 \$
Entreprises B.J.B. inc	Entrée électrique cabane basebeball	4 125,31 \$
Entreprises B.J.B. inc	Lampe & couper fil terrain baseball	459,22 \$
Entreprises B.J.B. inc	Inst. Oriflammes coupé branches	287,44 \$
Entreprises B.J.B. inc	Rép. Lampadaires de rues	486,05 \$
Entreprises B.J.B. inc	Réparation pompage meuble	253,59 \$
Entreprises B.J.B. inc	Prise chauffe eau covid c/j	158,10 \$
R. Bazinet & Fils Ltée	Essence véhicules voirie	883,74 \$
Régie de l`A.I.B.R.	Eau consommée du 01-05/01-06	21 694,26 \$
Groupe CCI	Enveloppes et chèques	1 216,44 \$
EMCO Québec Crédit	Pièces / lavabos covid c/j	56,15 \$
Rona inc.	Boyau et pistolet monarques	299,52 \$
Rona inc.	Quicailleterie évier COVID-19 c/j	446,60 \$
Rona inc..	Vis/fixer vitre gros tracteur	5,10 \$
Rona inc.	Crochet robinet covid19 c/j	79,23 \$
Rona inc.	Gants / voirie	17,67 \$
Rona inc.	Attelage tracteur gazon	12,32 \$
Rona inc..	Chaîne / balançoire	13,41 \$
Eurofins Environex	Analyses eaux usées juin	125,90 \$
Eurofins Environex	Analyses eau potable juin	206,96 \$
Gestion Marcel G. Gagné inc.	Accessoire lavabos COVID c/j	11,49 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières organiques juin	5 398,98 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières recyclables juin	4 235,64 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Résidus domestiques juin	8 927,01 \$
Produits Beta Petrochemie	Visières, masques, gel covid19 c/j	1 254,66 \$
Produits Beta Petrochemie	Produits ménagers pavillon	425,60 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc	Prélèvement eau potable juin	387,58 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc	Traitement eaux usées juin	1 448,03 \$
Aquarehab (Canada) inc.	Réhab. Aqueduc décompte 5	50 680,42 \$
Addenergie	Contrat gestion borne électrique	287,44 \$
Excavation Luc Beaugard inc.	Exc, pierres, membrane monarques	3 426,27 \$
Enviro5 inc.	Rép. Compteurs d'eau petits-étangs	1 195,74 \$
Simexco	Réparation jeux d'eau	304,68 \$
Impressions KLM	Journal municipal juin	1 500,43 \$
Somavrac C.C inc.	Chlorure calcium Salvail Nord	4 479,39 \$
Rocheleau Karine	Remb. Dépl. timbres et encre	186,03 \$
Construction Francis Pelletier inc.	Construction cabane baseball	19 407,28 \$
Zig Zag Sports	Chandails camp de jour	1 190,88 \$
Bb Moteur	Tête / débroussailleuse	71,81 \$
Bb Moteur	Ent. et rép. coupe bordure	143,32 \$
Réal Huot Inc.	Coussin couvercle puisard	310,32 \$
Provost Émile	Mr. Freeze camp de jour	121,74 \$
Solutions Nexarts inc.	Formation Qidigo adjointe	91,97 \$
Yvon Auclair et fils enr.	Vivaces projet monarques	718,08 \$
Maçonnex	Allège/briques cabane baseball	462,32 \$
Avard Valérie	Hauts-parleurs c/j	230,50 \$
Source Oméga inc.	Abreuvoir halte-vélo	3 448,10 \$
		149 127,94 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN JUIN 2020

Taxes et droits de mutations	87 348,84 \$
Permis émis	555,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	288,38 \$
Inscriptions - Camp de jour	8 240,86 \$
Location locaux gymnase	-35,00 \$
Location terrain Dek Hockey	8 400,00 \$
Publicité journal municipal	135,00 \$
Frais d'exploitation Caisse juin	365,25 \$
Ville de Saint-Hyacinthe - Sécurité incendie entente délégation compétence	11 006,00 \$
Caisse Desjardins don Centre Synagri vers. 3/3	5 000,00 \$
Redevances 9-1-1 mars	362,99 \$
Remb. Poste Canada - communiqué non distribué	134,75 \$
Municipalité St-Jude - Soutien urbaniste	366,84 \$
Abrasifs Municipalité Saint-Barnabé Sud saison 2019/2020	209,37 \$
Paiements comptants règlement d'emprunt 04-41	8 749,34 \$
TOTAL - DÉPÔTS	131 127,62 \$

DÉPÔTS DIRECTS

Intérêts banque juin	333,81 \$
Ville de Saint-Hyacinthe - abrasifs saison 2019/2020	2 721,75 \$
TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS	3 055,56 \$

GRAND TOTAL

134 183,18 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en juin 2020 pour un montant total de 266 713,24 \$;

De ratifier le paiement des salaires versés en juin 2020, au montant total de 37 406,51 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour juillet 2020, au montant total de 149 127,94 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de juin 2020, au montant de 134 183,18 \$.

6- PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné la situation actuelle, un communiqué avait été diffusé sur les réseaux sociaux pour offrir la possibilité aux citoyens d'envoyer leur question à l'adresse courriel suivante : dg@municipalitelapresentation.qc.ca.

7- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de juin 2020.

- Les discussions se poursuivent concernant la relocalisation de l'éco-Centre, Madame Arpin souhaite obtenir l'opinion du conseil municipal avant la prochaine rencontre à la Régie.

8- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Une rencontre aura lieu avant le départ du congé de maternité de la coordonnatrice des loisirs;
- Un merci spécial à Semence Beauregard et tous les gens qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette parade dans le cadre de la fête nationale.

9- COVID-19 – OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX RÉSOLUTION 131-07-20

Considérant la résolution numéro 68-04-2020, adoptée le 7 avril 2020 concernant la fermeture du bureau municipal jusqu'à nouvel ordre;

Considérant qu'en date d'aujourd'hui, le gouvernement permet progressivement le déconfinement des établissements publics;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'ouverture du bureau municipal tout en respectant les recommandations du gouvernement.

De recommander aux citoyens de favoriser les services en lignes ou les appels téléphoniques. Un rendez-vous peut également est pris avant de vous déplacer, car un citoyen à la fois est admis à la réception. Le port du masque sera obligatoire pour tous les citoyens ayant un rendez-vous.

10- COVID-19 – PROCÉDURE POUR FAIRE UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RÉSOLUTION 132-07-20

Considérant l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la *Loi sur la santé publique*;

Considérant que dans le contexte de cette déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et de Services sociaux a publié un arrêté en date du 7 mai 2020 (2020-033) suspendre toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement;

Considérant que l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour traiter les demandes de dérogations mineures retarderait considérablement et de façon préjudiciable la réalisation des projets des citoyens concernés;

Considérant que la présente période (estivale) est une période propice à la réalisation de travaux et que le conseil désire favoriser leur réalisation dans le respect de la réglementation municipale (et de toute dérogation qui serait déposée);

Considérant qu'il est en effet difficile de prédire à ce jour la fin de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, mais que dans le contexte actuel, il est possible qu'elle soit prolongée encore pour plusieurs semaines;

Considérant que le conseil juge dans l'intérêt public de ne pas priver les citoyens de la possibilité de voir traiter leurs demandes de dérogations mineures dans la mesure où le conseil obtient par ailleurs les commentaires des citoyens, ces derniers n'étant ainsi pas privés de la possibilité de faire valoir leurs points de vue et de soumettre leurs commentaires pour qu'ils soient considérés par le conseil;

Considérant que le conseil désire que la procédure prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard d'une dérogation mineure soit remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-033 et ce, à l'égard de toute demande de dérogation mineure devant être traitée pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire, à moins que des mesures additionnelles ou autres ne soient prise par les autorités gouvernementales;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil municipal décide que les demandes de dérogations mineures déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033 ait été respectée (consultation écrite);

Qu'un avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité expliquant notamment la nature de la demande de dérogation mineure et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande de dérogation mineure;

Que les commentaires écrits quant à ces demandes pourront être transmis, par courrier, au bureau municipal situé au 772 rue Principale La Présentation, à l'attention de Josiane Marchand, directrice générale ou par courriel, à dg@municipalitelapresentation.qc.ca, à cette dernière au plus tard 15 jours après la publication de cet avis;

Qu'une fois le délai pour soumettre les commentaires expirés et que le conseil municipal aura pris connaissance de ceux-ci, une nouvelle résolution sera adoptée aux fins de statuer sur la demande de dérogation mineure;

11- RÔLE TRIENNAL 2021-2022-2023 – ÉQUILIBRATION – MANDAT AUX ESTIMATEURS PROFESSIONNELS LEROUX, BEAUDRY, PICARD ET ASSOCIÉS RÉSOLUTION NUMÉRO 133-07-20

Considérant que la Municipalité prévoit faire une équilibrage du rôle triennal 2021-2022 et 2023 ;

Considérant que pour les propriétés résidentielles, la croissance du marché de la revente nous indique une augmentation de 5% des valeurs ;

Considérant que pour les terres agricoles, les valeurs augmenteront de 40%, ce qui représente une moyenne des transactions au cours des deux dernières années entre 38 000\$ et 40 000\$ l'hectare comparativement au taux actuel entre 26 000\$ et 28 000\$ l'hectare ;

Considérant que le projet de loi 48 vient établir un plafond compensable par le MAPAQ à 32 100\$ pour une équilibrage de rôle au lieu de 23 300\$ pour une reconduction du rôle d'évaluation ;

Considérant que les estimateurs professionnels évaluent à 25 000 000\$ le montant qui deviendrait non compensable par le MAPAQ ;

Considérant les honoraires professionnels des estimateurs prévus à 22 794\$, taxes exclues ;

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De mandater les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc pour faire l'équilibrage du rôle d'évaluation 2021-2022-2023 pour un montant forfaitaire de 22 794\$, plus taxes ;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux faits.

12- RAPPORT DES TAXES IMPAYÉES AU 30 JUIN 2020 – DÉPÔT ET DÉCISION DU CONSEIL RÉSOLUTION NUMÉRO 134-07-20

Considérant la situation qui prévaut actuellement concernant l'état d'urgence sanitaire, la MRC a dû repousser la date au 17 septembre 2020 pour les procédures de la vente à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes municipales;

Considérant notre résolution numéro 44-03-2020, adoptée le 10 mars 2020 concernant la vente d'immeubles pour taxes impayées;

Considérant qu'en vertu de l'article 1022 du Code municipal et de la date identifiée par la MRC des Maskoutains, la Municipalité doit déposer son rapport sur l'état des taxes impayées lors de la séance du Conseil du mois de juillet;

Considérant les informations données par la directrice générale concernant le dossier en souffrance depuis 2018;

Considérant que la propriété accusant un retard pour le paiement des taxes de l'année 2018 doit être mise en vente pour éviter de perdre des sommes si on excède les délais de prescription;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport déposé mentionnant le dossier ayant un retard dans les paiements;

D'autoriser la directrice générale à entreprendre les démarches auprès de la MRC des Maskoutains pour la mise en vente, pour taxes impayées, de l'immeuble suivant, accusant un retard pour des taxes impayées depuis 2018, plus les intérêts:

Matricule : 3967 90 4889
Adresse : 1504 rue Turcotte

D'autoriser également la directrice générale ou la secrétaire-trésorière adjointe à enchérir sur la propriété pour la Municipalité.

**13- EMBAUCHAGE D'UNE COORDONNATRICE DES LOISIRS POUR UN REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ
RÉSOLUTION NUMÉRO 135-07-20**

Considérant la résolution numéro 74-04-20 adoptée le 7 avril 2020 concernant le processus d'embauche;

Considérant que les entrevues qui ont été réalisées le 10 juin 2020;

Considérant les recommandations de la directrice générale;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche de Madame Valérie Avard, au poste de coordonnatrice des loisirs, pour un remplacement de congé de maternité;

D'approuver les termes de l'entente salariale de Madame Avard.

**14- EMBAUCHAGE D'UN EMPLOYÉ DE VOIRIE SAISONNIER – ÉTUDIANT
RÉSOLUTION NUMÉRO 136-07-20**

Considérant la résolution numéro 117-06-20, adoptée le 2 juin 2020, concernant le processus d'embauche;

Considérant les références reçues;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche de Monsieur Collin Thibault-Grenon, au poste d'employé de voirie saisonnier – Étudiant pour la période estivale ;

D'approuver les termes de l'entente salariale de Monsieur Thibault-Grenon.

**15- EMBAUCHAGE D'UNE RESPONSABLE POUR L'ENTRETIEN DU PAVILLON DES LOISIRS
RÉSOLUTION NUMÉRO 137-07-20**

Considérant la démission de Madame Amélie Gosselin au poste de responsable de l'entretien ménager au Pavillon des loisirs;

Considérant les références reçues;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche de Madame Marie-Eve Tremblay, au poste de responsable de l'entretien ménager au Pavillon des loisirs ;

D'approuver les termes de l'entente salariale de Madame Tremblay.

**16- TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU RANG DES PETITS ÉTANGS – MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIERIE DE LA MRC DES MASKOUTAINS – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL (AIRRL)
RÉSOLUTION NUMÉRO 138-07-20**

Considérant la résolution numéro 115-06-20 concernant le programme d'aide à la voirie locale – Volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)

Considérant que la Municipalité veut déposer une demande de subvention pour le rapiéçage d'asphalte sur une partie du rang des Petits-Étangs;

Considérant les offres de services reçues des firmes d'ingénierie pour la préparation des plans et devis pour présenter une demande au programme de subvention;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

De mandater la firme d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, pour la phase de la conception, le tout tel qu'indiqué dans l'offre de services, au coût approximatif de 4 700\$, taxes en sus;

D'autoriser le paiement des factures une fois que les travaux auront été réalisés.

**17- TRAVAUX D'ÉGOUT SUR LA ROUTE 137 ET LES RUES ADJACENTES – MANDAT SUPPLÉMENTAIRE À LA COMPAGNIE AVIZO EXPERTS-CONSEIL SUITE À DES TRAVAUX NON PRÉVUS
RÉSOLUTION NUMÉRO 139-07-20**

Considérant que la Municipalité, à la suite d'une rencontre avec les citoyens concernés, souhaite canaliser le fossé du côté sud de la Route 137 ;

Considérant que la Municipalité ne souhaite plus remplacer l'aqueduc dû au manque de subvention;

Considérant l'offre de services de la firme d'ingénierie pour les honoraires supplémentaires suite aux modifications du projet;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De donner mandat à la firme d'ingénierie Avizo expert-conseil pour la réalisation des nouveaux plans, suite aux modifications demandées par la Municipalité pour un montant de 14 000\$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement des factures, une fois les travaux réalisés.

**18- CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL – MANDAT À LA FIRME BOULIANNE CHARPENTIER, ARCHITECTES
RÉSOLUTION NUMÉRO 140-07-20**

Considérant que la Municipalité souhaite débiter le projet du remplacement du garage municipal sur le terrain existant, dû au manque de place et aux futurs projets municipaux;

Considérant qu'il est souhaitable de faire préparer des plans préliminaires ainsi que des vues en 3D et l'estimation budgétaire avant d'aller en appel d'offres pour la construction;

Considérant notre règlement de gestion contractuelle en vigueur relativement aux appels d'offres;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De mandater la firme Boulianne, Charpentier architecte, pour la conception des plans, le tout selon l'offre de service du 6 juillet 2020, pour un montant budgétaire approximative de 7 000\$ à 9 000\$, plus taxes;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux terminés.

**19- TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES ROUTES – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
RÉSOLUTION NUMÉRO 141-07-20**

Considérant que la résolution numéro 80-04-20, adoptée le 7 avril 2020, approuve les devis et autorise l'appel d'offres public pour les travaux de déneigement des routes pour 3 saisons hivernales;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le mercredi 20 mai 2020, et qu'un seul soumissionnaire avait déposé une soumission;

Considérant que la soumission est conforme aux exigences de la Municipalité;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de *Déneigement des routes pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023* à Entreprises Transport Philippe Desgranges Inc., au montant total de 793 672,44\$, incluant les taxes, pour les 3 années;

De confirmer que la présente résolution et les documents d'appel d'offres deviennent le contrat liant les parties pour l'exécution des travaux;

**20- MTQ – CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER POUR LE RANG DES GRANDS-ÉTANGS – APPROBATION DU CONTRAT
RÉSOLUTION NUMÉRO 142-07-20**

Considérant que le contrat d'entretien d'hiver convenu avec le ministère des Transports (MTQ) pour le déneigement du rang des Grands-Étangs venait à échéance le 31 mai 2020;

Considérant que le MTQ propose un nouveau contrat d'une durée d'une année, soit du 25 octobre 2020 au 10 avril 2021, avec clause de renouvellement pour les 2 années subséquentes;

Considérant que la Municipalité désire accepter les modalités proposées par le MTQ pour le nouveau contrat à conclure;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'accepter les dispositions et modalités du nouveau contrat à signer avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTQ) concernant le déneigement, le déglacage et la fourniture de matériaux pour l'entretien d'hiver du rang des Grands-Étangs, le tout tel que prévu aux documents transmis par le MTQ, au montant de 29 085,10\$, pour la saison contractuelle qui s'étendra du 25 octobre 2020 au 10 avril 2021 inclusivement;

D'autoriser Josiane Marchand, directrice générale, à signer les documents requis pour donner suite aux présentes, pour et au nom de la Municipalité de La Présentation.

**21- TRAVAUX DE MARQUAGE DES ROUTES 2020 – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
RÉSOLUTION NUMÉRO 143-07-20**

Considérant qu'un appel d'offres sur invitation pour des travaux de marquage de la chaussée a été autorisé par la résolution numéro 102-05-20, adoptée le 5 mai 2020;

Considérant que deux soumissions conformes ont été déposées avant 11 heures, le 15 juin 2020 :

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de marquage de la chaussée à Lignes Maska, au coût de 18 573,06 \$, taxes incluses, selon les spécifications contenues dans les documents d'appel d'offres remis;

De considérer les documents remis aux soumissionnaires lors de l'appel d'offres comme étant le contrat liant les parties pour ce contrat de marquage de la chaussée;

D'autoriser la directrice générale à signer tout document pour donner suite aux présentes;

De soumettre les factures au Conseil pour approbation avant paiement, tel que stipulé aux devis.

**22- TRAVAUX DE RESURFAÇAGE DE LA PISTE CYCLABLE – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
RÉSOLUTION NUMÉRO 144-07-20**

Considérant qu'un appel d'offres sur invitation pour des travaux de resurfaçage de la piste cyclable a été autorisé par la résolution numéro 120-06-20, adoptée le 2 juin 2020;

Considérant que deux soumissions conformes ont été déposées avant 11 heures, le 25 juin 2020 :

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de resurfaçage de la piste cyclable à Vallières Asphalte, au coût de 38 244,13\$, taxes incluses, selon les spécifications contenues dans les documents d'appel d'offres remis;

De considérer les documents remis aux soumissionnaires lors de l'appel d'offres comme étant le contrat liant les parties pour ce contrat de resurfaçage de la chaussée;

D'autoriser la directrice générale à signer tout document pour donner suite aux présentes;

De soumettre les factures au Conseil pour approbation avant paiement, tel que stipulé aux devis.

**23- TRAVAUX DE DÉMOLITION DU BÂTIMENT SIS AU 768 RUE PRINCIPALE – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
RÉSOLUTION NUMÉRO 145-07-20**

Considérant que la résolution numéro 79-04-20, adoptée le 7 avril 2020, approuve les devis et autorise l'appel d'offres public pour les travaux de démolition du bâtiment sis au 768 rue Principale;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le lundi 6 juillet 2020, et que sept soumissionnaires ont déposé une soumission;

Considérant que la soumission est conforme aux exigences de la Municipalité;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de démolition et de désamiantage du bâtiment sis au 768 rue Principale à l'Entreprises Nordik Démolition Inc., au montant total de 85 581,64 \$, incluant les taxes;

De confirmer que la présente résolution et les documents d'appel d'offres deviennent le contrat liant les parties pour l'exécution des travaux;

D'autoriser la directrice générale à signer tout document pour donner suite aux présentes;

De soumettre les factures au Conseil pour approbation avant paiement, tel que stipulé aux devis.

**24- TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CONDUITE D'AQUEDUC DU GRAND RANG – PAIEMENT FINAL SUITE AU DÉCOMPTE PROGRESSIF #5 – AUTORISATION DE PAIEMENT
RÉSOLUTION NUMÉRO 146-07-20**

Considérant la résolution numéro 194-08-18 adoptée le 7 août 2018 concernant l'adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions;

Considérant la recommandation de Charles Damian, ingénieur à la MRC des Maskoutains relativement au paiement final du décompte progressif numéro 5;

Considérant la facture n° 13950 présentée par l'entrepreneur Aquarehab Inc.;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement final à l'entrepreneur Aquarehab Inc., d'une somme de 50 680,42\$, taxes incluses, pour le décompte progressif #5 des travaux de réhabilitation de la conduite d'aqueduc du Grand Rang;

**25- DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX –
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS – MANDAT À LA COMPAGNIE AQUA DATA
RÉSOLUTION NUMÉRO 147-07-20**

Considérant qu'il est profitable pour la municipalité d'accéder aux subventions disponibles de la FCM pour créer une base de données du réseau de distribution d'eau potable, permettant entre autres de produire un plan d'ensemble et faire une étude de ses problématiques;

Considérant l'offre de services reçue de la compagnie Aqua Data en date du 6 juillet 2020;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

De donner mandat à la compagnie Aqua Data pour assister la Municipalité dans les démarches de rédaction des demandes de subventions, au coût de 2 550\$, taxes en sus;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux réalisés.

**26- ACHAT DE RADIOS AMATEURS POUR LA SÉCURITÉ CIVILE
RÉSOLUTION NUMÉRO 148-07-20**

Considérant la résolution numéro 218-10-19 adoptée le 1^{er} octobre dernier concernant une demande d'aide financière au niveau de la sécurité civile;

Considérant que la Municipalité doit être conforme au Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

Considérant les soumissions reçues pour l'achat de radios amateurs;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat et l'installation de radios amateurs portatives, le tout tel que décrit sur la soumission numéro 2809, de la compagnie Les TéléSystèmes du Québec, au montant de 4 064.96\$, taxes et installation incluses.

De prévoir des sommes au budget pour les licences ISDE Canada;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux terminés.

27- DIVERS

**27.1 MANDAT AU NOTAIRE MAXIME DAVID, POUR LE TRANSFERT DU LOT 6 366 170
CONCERNANT LA RELOCALISATION DU MODULE DE JEUX SUR LA RUE CHARLES-A-
GAUTTIER
RÉSOLUTION NUMÉRO 149-07-20**

Considérant la résolution numéro 261-12-19 concernant le mandat à Jean-Yves Tremblay, arpenteur géomètre, pour la création d'un lot pour le déménagement du module de jeux sur la rue Charles-A-Gauttier;

Considérant l'offre de service reçu le 7 juillet 2020;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater M^e Maxime David, notaire, pour préparer les documents nécessaires au transfert du lot 6 366 170 et d'autoriser le paiement de la facture au coût de 840\$, taxes et frais de publication en sus.

D'autoriser le maire Claude Roger ou en son absence le maire suppléant Georges Etienne Bernard et la directrice générale et secrétaire-trésorière Josiane Marchand ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe Guylaine Giguère à signer tout document concernant le transfert de lot pour le déménagement du module de jeux.

27.2 UTILISATION DU LOCAL DE L'ÂGE D'OR RÉSOLUTION NUMÉRO 150-07-20

Considérant la situation exceptionnelle causé par le COVID-19;

Considérant que les exigences imposées par le gouvernement font en sorte que le camp de jour à besoin de plus d'espace et doit utiliser le local fréquenté par les membres de l'Âge d'Or;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'exiger aux membres du Club de l'Âge d'Or d'utiliser le local pour leur activité seulement à partir de 18h du lundi au vendredi pour laisser l'espace au camp de jour, durant la période estivale;

De demander aux utilisateurs du local d'effectuer les mesures de salubrité le tout pour limiter la propagation du virus.

28- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 10 juin 2020

MRC – Résolution numéro 20-06-184 – Cogeco connexion inc. – Déploiement de la fibre optique – Demande d'appui – Approbation

MRC – Résolution numéro 20-06-185 – Fusion du ministère de l'économie et de l'Innovation et d'investissement Québec – Impacts pour la Montérégie – Demande de report de la mise en œuvre de la fusion

MRC – Résolution numéro 20-06-186 – Règlement numéro 20-557 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (gestion de la fonction commerciale) – Adoption du projet de règlement et du document sur la nature des modifications à être apportées à la réglementation d'urbanisme – Création de la commission et des modalités

MRC – Résolution numéro 20-06-204 – Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe – Appui – Bilan – Renouvellement - Autorisation

RIAM - Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 17 juin 2020

RIAM - Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 27 mai 2020

RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 17 juin 2020

MAMH – Autorise que les camps de jour puissent se tenir en respectant les ratios d'encadrement habituels et non plus les ratios réduits prévus

29- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 151-07-20

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h44.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière